



Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

Secrétariat Général

Femmes et Jeunes en Francophonie : Vecteurs de Paix, Acteurs de Développement

# REUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PERMANENTE SUR LA FORMATION DES CADRES (CCPFC)

## RAPPORT GENERAL

Dakar (Sénégal), du 27 au 28 octobre 2014

26, rue Huart – BP 3314 Dakar – Sénégal  
Tél.: (221) 33 849.56.42 – Fax: (221) 33 823.79.44 – Messagerie: [secretariat.general@confejes.org](mailto:secretariat.general@confejes.org)  
Site Internet : <http://www.confejes.org/>

## INTRODUCTION

La CONFEJES a imprimé un véritable renouveau institutionnel durant sa programmation 2009 – 2012. Cette mutation est l'expression d'une volonté de recherche de l'efficacité, de l'efficience et d'une meilleure visibilité de son action auprès de ses membres bénéficiaires.

Durant cette période, elle a développé un important programme d'appui à la formation des cadres supérieurs qui a donné de bons résultats.

Ce programme, qui est l'un des 03 créneaux d'excellence de la CONFEJES, risque malheureusement de s'éteindre car depuis 2013, son financement est annulé dans le cadre des ajustements budgétaires opérés en raison de la diminution des capacités financières de l'institution.

Aussi, la tenue de la réunion de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres, procède t- elle de la volonté de renforcer les acquis et neutraliser les contraintes dans la dynamique de l'arrimage des plans d'action de la CONFEJES sur les orientations stratégiques de la Francophonie et dans la perspective du XVème Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements portant sur le thème : « Femmes et Jeunes en Francophonie : Vecteurs de Paix, Acteurs de Développement ».

Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des décisions n° 7 et 8 de la 11<sup>ème</sup> Réunion du Bureau de la CONFEJES, tenue à Dakar en mai 2014, s'est déroulée du 27 au 28 octobre 2014, à l'hôtel FAIDHERBE de Dakar (Sénégal). Elle a vu la présence de Directeurs d'Instituts ou de leurs représentants, des représentants de l'Agence Universitaire de la Francophonie, de la Conférence des Ministres de l'Education Nationale de la Francophonie, des membres du Secrétariat Général de la CONFEJES, des experts et consultants, des personnes ressources (voir liste en annexe).

L'équipe pédagogique était composée des consultants :

- **Adama SENE**, expert en ingénierie de la Formation ;
- **Mbaye THIAM**, expert en sciences de l'information Documentaire ;
- **Alain GAUTIER**, consultant du Portail Francophone du Sport.

La supervision des travaux était assurée par Monsieur **Ciré Lô**, Conseiller Technique Jeunesse auprès du Secrétaire Général de la CONFEJES. Le présent rapport s'articulera autour des points suivants :

- La cérémonie d'ouverture ;
- Le déroulement des travaux ;
- La cérémonie de clôture.

## I/ CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la *Réunion de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres*, a été présidée, le lundi 27 octobre 2014, à l'hôtel FAIDHERBE, par Monsieur **Matar BA**, Ministre des Sports de la République du Sénégal.

Deux (2) discours ont marqué cette cérémonie. Celui du Secrétaire Général de la CONFEJES et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre des Sports.

Monsieur **Bouramah Ali HAROUNA**, Secrétaire Général de la CONFEJES a, dans son intervention, remercié pour sa présence, au nom du Président en exercice, Monsieur **Matar BA**, ministre des Sports de la République du Sénégal et à travers lui, l'ensemble des ministres des pays dont les directeurs sont présents à cette réunion. Il a ensuite adressé toute sa reconnaissance aux partenaires du système de coopération multilatérale francophone, notamment la Conférence des Ministres de l'Education Nationale de la Francophonie et l'Agence Universitaire de la Francophonie, qui ont bien voulu répondre à l'invitation de la CONFEJES.

Tout en rappelant la création de la *Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres* en 19983, le Secrétaire Général a précisé un des indicateurs de l'aspiration de la CONFEJES en organisant cette réunion. Il s'agit de l'amélioration de la gouvernance des Instituts et de développer une intelligence collective suffisante pour produire une réponse à la forte demande de savoirs et de compétence des jeunes et des sportifs, notamment ceux des pays du sud.

A la suite de Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES, Monsieur **Matar BA**, Ministre des Sports, tout en souhaitant la bienvenue aux participants, s'est réjoui du choix porté sur le Sénégal pour abriter la présente réunion, qui s'inscrit dans le fil conducteur du XVème sommet de la Francophonie. Pour Monsieur le ministre **BA**, la *Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres* est un dispositif stratégique qu'aucun ajustement budgétaire ne devrait remettre en cause. Il a terminé en réaffirmant l'engagement du Sénégal à accompagner les conclusions qui seront issues de la présente réunion.

## II/ DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés conformément aux objectifs de la réunion et au programme établi. Les objectifs fixés sont :

- faire un état des lieux des instituts et UFR ;
- proposer des actions pertinentes pour redynamiser la *Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres* ;
- faire des recommandations stratégiques à la CONFEJES pour l'élaboration du plan stratégique 2015-2018.

A l'entame, les participants ont mis en place le présidium chargé de conduire les travaux et désigné les rapporteurs.

- Président : **Bénin**
- Vice président : **Togo**

Rapporteurs de la journée du 27 octobre :

- **Sénégal**
- **Cameroun**

Rapporteurs de la journée du 28 octobre :

- **Mali**
- **Gabon**

Rapporteurs généraux :

- **RD. Congo**
- **CONFESJES**

## **2.1. La présentation de l'état des lieux suivie de débats**

Le Professeur Adama SENE a présenté l'état des lieux, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête par questionnaire qui cerne les champs suivants :

- le management institutionnel ;
- la gestion académique ;
- le management des Ressources humaines/Personnel Enseignement et Recherche ;
- l'insertion professionnelle.

### a) Le management institutionnel

Il concerne le projet d'établissement et l'implantation du LMD. Pour le projet d'établissement, des efforts soutenus sont en cours pour sa formalisation et mise en œuvre. Les résultats montrent qu'il est :

- en cours d'élaboration dans huit instituts ;
- en adoption dans deux instituts ;
- adopté dans trois instituts ;
- absent dans un institut.

L'implantation du LMD est en progression. Une révision des statuts est à l'étude dans sept instituts (50%), et adoptée dans sept autres (50%).

### b) La gestion académique

Les résultats renseignent sur :

- l'état d'avancement de l'adoption du LMD :
  - terminé dans neuf instituts ;
  - en commencement dans cinq ;
- l'offre de formation LMD ;
- l'offre de formation de courte durée en sport, jeunesse et loisir ;
- les formations par l'enseignement à distance ;
- les pratiques pédagogiques, andragogiques et technico pédagogiques ;

- les types de partenariats avec les universités nationales ;
- les types de partenariats avec les autres instituts/UFR ;
- les partenariats fonctionnels avec le milieu socio-professionnel (ministères, fédérations, entreprises, collectivités) ;
- les moyens disponibles pour l'efficacité de la recherche.

c) Le management des RH/PER

Les résultats montrent :

- le nombre important des enseignants vacataires (425), par rapport aux permanents (351) ;
- les besoins en enseignants chercheurs à l'horizon 2017 estimés à 581.

d) L'insertion professionnelle

C'est un enjeu pour les instituts de formation. Les fonctions de l'entreprise l'attestent :

- à la fonction « approvisionnement », correspond « le recrutement » ;
- à la fonction « production », correspond « la formation » ;
- à la fonction commercialisation, correspond « l'insertion ».

Le taux d'insertion reste faible ; il est renforcé par l'absence de statistiques. L'entrepreneuriat, presque inexistant, doit être valorisé.

La clarté de l'exposé n'a pas suscité de réels débats. Le Mali a demandé à ce que certaines de ses activités réalisées soient prises en compte. Ses réponses au questionnaire seront revues pour vérification.

La RDC a exprimé des inquiétudes relativement à la tutelle des INJS, aux partenariats et à l'insertion professionnelle.

## **2.2. La communication de l'Agence Universitaire de la Francophonie**

Madame Francine Quémener a fait une présentation de l'AUF qui a suscité des interventions. Le Professeur Mbaye THIAM, dans sa contribution, énumère des opportunités qu'offre l'AUF :

- appui à la construction et consolidation d'un réseau ;
- appui à la systématisation de la FOAD ;
- mobilité des enseignants dès la mise en place d'un réseau ;
- ressources structurées par l'AUF.

M. **Alain GAUTIER** préconise des conventions de partenariats, sur des projets spécifiques, entre la CONFEJES et l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Les conditions requises pour être membre sont soulevées par M. Habib de la Côte-d'Ivoire. Monsieur **Assane Kane DIALLO**, sa question porte sur la possibilité de l'UFR de bénéficier des formations de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Madame Francine QUEMENER a apporté des réponses à ces différentes questions.

### **2.3.La communication de la CONFEMEN**

La CONFEMEN s'engage à accompagner la CONFEJES dans la réalisation de ses projets, notamment en ce qui concerne le sport à l'école, activité incontournable dans le développement des compétences.

Son engagement est également motivé par les enjeux suivants :

- renforcement du travail collaboratif entre les différents ministères ;
- partage des informations relativement aux méthodologies, modules de formation, etc. ;
- projet de formation d'enseignants d'EPS spécialisés à l'élémentaire ;
- possibilité d'ouverture de carrière par le sport.

En guise de contribution :

- **M. Alain GAUTIER** a cité l'expérience de Madagascar qui a organisé des formations au profit des conseillers pédagogiques pour le développement de l'athlétisme ;
- Le professeur Barnabé AKPLOGAN a mentionné la formation d'instituteurs en EPS au Bénin ;
- **M. Assane Kane DIALLO** a souligné le peu d'intervention des enseignants au primaire.

### **2.4.L'analyse prospective**

Elle consiste à proposer des actions pertinentes pour améliorer la situation. Il s'agit notamment :

- a) actions à mener pour relancer le réseau des instituts

N°	Actions à mener	Période
1	Validation du réseau institutionnel	27 octobre 2014
2	Mise en place du bureau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- président : Bénin ;</li> <li>- vice-président : Mali ;</li> <li>- secrétaire général : Sénégal ;</li> <li>- trésorier général : Maroc ;</li> <li>- relations extérieures et communication : Cameroun.</li> </ul>	
3	Elaboration du PV de constitution du réseau	

- b) actions pour redynamiser la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres

Afin de redynamiser la *Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres*, les participants ont proposé quatre (4) actions majeures. Ils ont suggéré la tenue de la première réunion du réseau au Cameroun. Pour ce faire, une action de la CONFEJES à l'endroit des autorités de ce pays est attendue.

N°	Actions à mener	Période
1	Elaboration d'un plan d'actions prioritaires (PAP) axé sur la GAR	Novembre 2014
2	Validation du PAP par la réunion du bureau et celle des directeurs au Cameroun dont les modalités sont : - chaque institut contribue à la prise en charge ; - demande d'appui à la CONFEJES, l'AUUF, CONFEMEN	10-15 décembre 2014 (Yaoundé, Cameroun)
3	Adoption d'un chronogramme de rencontres en présentiel et à distance en 2015-2016 à la réunion de Yaoundé	10-15 décembre 2014 (Yaoundé, Cameroun)
4	Mise en place de commissions spécialisées par la réunion de Yaoundé	10-15 décembre 2014 (Yaoundé, Cameroun)

c) actions pour promouvoir et pérenniser le CTS-STAPSL

N°	Actions à mener	Période
1	Mise en place d'une stratégie de contournement en inscrivant les doctorants dans un laboratoire rattaché à une école doctorale	2015-2017
2	Recrutement de candidats titulaires d'une thèse et les former aux sciences et techniques des APSL	2015
3	Création par le réseau, dans un délai de 6 mois minimum, à 1 an maximum, une revue numérique et physique	2015-2016
4	Mutualisation des écoles doctorales existantes	2015-2018
5	Elaboration d'un plaidoyer par le réseau pour favoriser l'universitarisation des instituts	2015
6	Organisation annuelle d'une université d'été autour d'une thématique, production et publication des actes	2015-2018

d) actions à mener pour répondre aux nouveaux besoins de formation (Management du sport, marketing et communication, etc.)

N°	Actions à mener	Période
1	Faire de ces besoins des axes stratégiques dans le projet d'établissement	2015-2016
2	Mise en place de filières spécialisées (exemples du CNEPS et de la Côte d'Ivoire)	2015-2017
3	Formation des cadres à l'ingénierie de la formation	2015-2018
4	Diversification des profils de sortie	2015-2018
5	Développement des offres de formation certifiantes (qualifiantes) de courte durée	2015-2018

## **2.5.Utiliser les TICEF dans la formation des cadres, (FOAD, animation du Portail francophone du Sport, etc)**

Intervenant en premier lieu, Monsieur Adama SENE a félicité la constance de l'AUUF et de la CONFEMEN aux côtés de la CONFEJES.

Prenant la parole, Monsieur Alain GAUTIER, consultant a rappelé le contexte et les objectifs de l'utilisation des TICEF dans la formation des cadres en général et de l'animation du Portail Francophone du Sport en particulier. Cette communication a permis aux participants de comprendre les difficultés auxquelles le Portail est confronté, et proposé éventuellement des solutions.

A sa suite, M. Marcel WOUNG du Cameroun, administrateur du portail francophone du domaine a fait une présentation vidéo du site.

Des questions et d'éclaircissements ont suivi ces interventions.

- Comment utiliser la plate forme ?
- Comment mettre les cours en ligne ?
- Comment intégrer le Portail ?

Un consensus se dégage sur les actions suivantes à mener :

- Equiper les Instituts d'une connexion de haut débit ?
- Former les équipes à l'utilisation du Portail ?
- Créer une synergie nationale dans la gestion du Portail (ministères, Mouvement Sportif National et Groupements de jeunesse) ;
- Manifester auprès de la CONFEJES le besoin de formation d'administrateur de Portail et demander l'intégration du pays au programme.

## **2.6. Développer la recherche dans les Instituts ;**

Ce point a été introduit par le consultant **Adama SENE**. Pour les participants, les difficultés de scientificité rencontrées par le domaine des **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives Jeunesse et Loisirs** ne constituent plus une entrave. Il s'agira pour les uns et les autres de générer ce domaine par la recherche.

A la suite d'un débat riche et fructueux, les actions suivantes ont été retenues :

- Créer des laboratoires fonctionnels ;
- Renforcer les capacités en méthodologie de recherche (enseignants et étudiants) ;
- Créer/collaborer avec des revues spécialisées pour les publications ;
- Mutualiser les ressources documentaires ;
- Organiser des rencontres scientifiques (colloques, etc...) ;
- Prospector le marché de la recherche.

## **2.7. Renforcer le partenariat institutionnel, le service à la communication et l'insertion des diplômés.**

Par rapport au renforcement du partenariat institutionnel, du service à la communication et l'insertion des diplômés, les participants ont identifié les actions ci-après :

- Renforcer les partenariats entre l'Institut, les ministères, les collectivités territoriales, les entreprises et les ONG (stage, emploi, etc...) ;
- Associer le milieu socio-professionnel dans la vie institutionnelle de l'Institut à travers la création des services dédiés (service d'insertion, bureau de liaison, incubateur, etc...) ;
- Créer le réseau des anciens « Alumini ».



Enfin, après avoir félicité les participants des résultats atteints conformément au calendrier, Monsieur Adama SENE est revenu sur la base des données sur l'état des lieux des Instituts qui a été réalisé en 2009.

De cette étude certaines tendances se sont dégagées :

- Effectifs des étudiants (hommes, femmes) ;
- Masse critique des enseignants et leurs spécialités ;
- Equipements des Instituts.

### **III/ CEREMONIE DE CLOTURE**

La cérémonie de clôture a eu lieu le Mardi 28 octobre 2014. Elle a été marquée par :

- La lecture du rapport général, des recommandations et motions de remerciements;
- L'intervention du porte-parole des participants ;
- L'intervention du porte-parole des experts ;
- L'allocution de madame la représentante de la CONFEMEN ;
- l'allocution de Monsieur le Secrétaire Général de la CONFESJES ;
- le discours de clôture de Monsieur le Directeur de Cabinet de monsieur le Ministre des sports.

Fait à Dakar, le 28 octobre 2014

Les Rapporteurs généraux :

- Monsieur Kabamba KASONGO Zenon  
(RD. Congo)
- Monsieur Modibo TRAORE (CONFESJES)